

**Code postal**  
16720

**Commune de Saint-Même-les-Carières**

**Code INSEE**  
16340

**Fiche communale d'information risques et pollutions**

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

Annexe à l'arrêté préfectoral  
n° 16-2020-12-10-017

du 10/12/2020

mis à jour le

**Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)**

<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est concernée par le périmètre d'un PPR N	<sup>1</sup> oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	
	prescrit				
	anticipé				
	approuvé		<input checked="" type="checkbox"/>		
			révision		
			date		07/08/01
	<sup>1</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :				
	inondations		Charente		autres
>	Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux	oui		non	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est concernée par le périmètre d'un PPR N	<sup>1</sup> oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	
	prescrit	<input checked="" type="checkbox"/>			
	anticipé				
	approuvé				
			révision	<input checked="" type="checkbox"/>	
			date		06/03/19
	<sup>1</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :				
	inondations		Charente		autres
>	Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux	oui		non	
<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est concernée par le périmètre d'un PPR N	<sup>1</sup> oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	
	prescrit				
	anticipé				
	approuvé		<input checked="" type="checkbox"/>		
			révision		
			date		26/09/13
	<sup>1</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :				
	inondations				Mouvements de terrain
>	Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux	oui		non	<input checked="" type="checkbox"/>

**Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPR M)**

>	La commune est concernée par le périmètre d'un PPR M	<sup>2</sup> oui		non	<input checked="" type="checkbox"/>
	prescrit				
	anticipé				
	approuvé				
			date		
	<sup>2</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :				
	mouvement de terrain				autres
>	Le règlement du PPR M comprend des prescriptions de travaux	oui		non	

**Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPR T)**

>	La commune est concernée par un périmètre d'étude d'un PPR T prescrit	oui		non	<input checked="" type="checkbox"/>
>	La commune est concernée par le périmètre d'exposition d'un PPR T approuvé	<sup>3</sup> oui		non	<input checked="" type="checkbox"/>
	<sup>3</sup> Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :				
	effet toxique		effet thermique		effet de surpression
>	Le zonage comprend un ou plusieurs secteurs d'expropriation ou de délaissement	oui		non	
>	Le zonage comprend une ou plusieurs zones de prescription de travaux pour les logements	<sup>4</sup> oui		non	

<sup>4</sup> Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location.

**Code postal**

16720

**Commune de Saint-Même-les-Carières****Code INSEE**

16340

**Situation de la commune au regard du zonage sismique réglementaire**

&gt; La commune se situe en zone de sismicité classée

zone 1  
très faiblezone 2  
faiblezone 3  
modérée**X**zone 4  
moyennezone 5  
forte**Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon**

&gt; La commune est classée à potentiel radon de niveau 3

oui

non

**X****Information relative à la pollution de sols**

&gt; La commune comprend un ou plusieurs secteurs d'information sur les sols (SIS)

oui

non

**X****Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique**

&gt; La commune est concernée depuis 1982 par un ou plusieurs arrêtés

. de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

nombre

6

. de reconnaissance de l'état de catastrophe technologique

nombre

0

**Pièces jointes \*****Documents de référence permettant la définition des travaux prescrits**

Extraits de documents ou de dossiers permettant la définition des travaux prescrits au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

**Cartographies relatives au zonage réglementaire**

Extraits cartographiques permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

Carte départementale du zonage sismique

Plan du zonage réglementaire du PPR Inondation approuvé

Cartographie du périmètre d'étude de la révision du PPRI de la vallée de la Charente, en aval de l'agglomération d'Angoulême, secteur de Linars à Bassac

Plan du zonage réglementaire du PPRN mouvements de terrain approuvé

date

**10 DEC. 2020**

le préfet de département

\* Les pièces jointes sont consultables sur le site Internet de la préfecture de département  
[www.departement.gouv.fr](http://www.departement.gouv.fr)